

CONSEIL MUNICIPAL



Séance du mercredi 1^{er} avril 2026

À 20h30 – Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

DEMOCRATIE LOCALE

1. Formation des commissions municipales permanentes et désignation de leurs membres
2. Délégation du conseil municipal au maire en application des articles L. 2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales
3. Fixation du nombre et désignation des conseillers membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
4. Désignation des délégués du conseil municipal au sein des syndicats intercommunaux (SIVU DE POLICE, SAF 94, INFOCOM 94, SIGEIF, SIVU de Limeil-Brévannes...)
5. Indemnité de fonction des élus locaux
6. Régime de retraite des élus locaux



Le Maire,

Nathalie GUESDON

